



HUMAN
RIGHTS
WATCH

« À vos propres risques »

Représailles contre les détracteurs des projets
du Groupe de la Banque mondiale

« À vos propres risques »

Représailles contre les détracteurs des projets du Groupe de la
Banque mondiale

Droits d'auteur © 2015 Human Rights Watch

Tous droits réservés.

Imprimé aux États-Unis.

Couverture conçue par Rafael Jimenez

Human Rights Watch s'engage à protéger les droits humains de tous et de toutes à travers le monde. Nous menons des enquêtes scrupuleuses sur les violations des droits humains, les dévoilons au grand jour, et incitons les détenteurs du pouvoir à respecter ces droits et à s'assurer que justice soit rendue. Human Rights Watch est une organisation indépendante et internationale qui travaille dans le cadre d'un mouvement dynamique mondial pour défendre la dignité humaine et faire avancer la cause des droits humains pour tous.

Human Rights Watch travaille à l'échelle internationale, avec des équipes présentes dans plus de 40 pays et des bureaux à Amsterdam, Berlin, Beyrouth, Bruxelles, Chicago, Genève, Goma, Johannesburg, Londres, Los Angeles, Moscou, Nairobi, New York, Paris, San Francisco, Sydney, Tokyo, Toronto, Tunis, Washington et Zurich.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet : www.hrw.org/fr



« À vos propres risques »
Représailles contre les détracteurs des projets du Groupe de la Banque mondiale

Résumé..... 1

Recommandations clés..... 7

- Aux dirigeants du Groupe de la Banque mondiale7
- Au Conseiller pour les questions de conformité et de respect des normes et au Panel d'Inspection7
- À tous les gouvernements actionnaires du Groupe de la Banque mondiale..... 8
- Aux gouvernements recevant un soutien de la Banque mondiale..... 9

Résumé

À partir de février 2015, de 40 à 50 habitants du village de Durgapur dans le nord de l'Inde, en majorité des femmes, sont restés assis en signe de protestation pendant plus d'un mois. Une compagnie étatique appelée la Tehri Hydro Development Corporation India Ltd. (THDC) réalisait un projet de centrale hydroélectrique à proximité de leur communauté et certains villageois pensaient que les opérations de tunnelage du projet mettaient en danger leurs maisons ainsi que le bien-être global de leur communauté. Les femmes et les enfants sont restés assis toute la journée en signe de protestation, chantant des airs traditionnels traduisant leurs préoccupations sur l'avenir, ainsi que des chants de courage et d'espoir.

L'une des manifestantes, Sita (nom d'emprunt), âgée de 30 ans, a décrit à Human Rights Watch la façon dont des employés et des entrepreneurs de la THDC la menaçaient, l'intimidaient et l'insultaient constamment, ainsi que les autres villageois, pendant qu'ils manifestaient. Des employés de la compagnie traitaient les femmes de « *prostituées* », les insultant violemment en se référant à leur caste, et en les mettant en garde contre de « *graves* » conséquences si elles continuaient à protester.

Ces menaces et ces insultes s'inscrivent dans le cadre de ce que Sita et d'autres membres de la communauté ont décrit comme un ensemble général de harcèlement. Certains membres de la communauté vivant dans des zones voisines affectées par le projet ont indiqué qu'ils avaient fait l'objet de représailles pour avoir élevé des objections sur la façon dont le projet de centrale hydroélectrique était réalisé. Les communautés de cette zone expliquent que le projet empêche les femmes de vaquer librement et sans crainte à leurs occupations quotidiennes. Lorsque Human Rights Watch a interrogé la THDC à propos de ces allégations, la compagnie a affirmé qu'il n'y avait eu aucune violation des droits humains dans la zone du projet, qu'elle avait pris la question de la sécurité des femmes au sérieux dès le début des préparatifs du projet, qu'elle examinait les incidents évoqués par Human Rights Watch « *et qu'elle les traiterait si nécessaire* ».

Si une majorité de villageois dans les zones affectées par le projet l'ont accepté, un petit nombre de familles du hameau de Harsari continuent de résister à leur réinstallation. En plus des personnes qui s'opposent au tunnel à Durgapur, un grand nombre de membres

des communautés des villages proches contestent le projet du fait de préoccupations globales liées à la durabilité environnementale. Ces détracteurs indiquent qu'ils font l'objet de menaces à cause de leur résistance.

Le projet de centrale hydroélectrique contre lequel protestait Sita est financé par la Banque mondiale. Théoriquement, l'engagement du Groupe de la Banque mondiale dans un projet comme celui-là devrait constituer une bonne nouvelle pour des membres de la communauté comme Sita. Tant la Banque mondiale, la filiale du Groupe dédiée aux prêts publics, que la Société financière internationale (SFI, ou IFC en anglais), la filiale du Groupe dédiée aux prêts au secteur privé, disposent de politiques exigeant qu'elles consultent les communautés et qu'elles s'assurent de ne pas leur causer de préjudices non plus qu'à leur environnement par le biais de leurs investissements. La THDC a affirmé expressément avoir respecté les politiques de la Banque mondiale. Le Groupe de la Banque mondiale dispose également de mécanismes spécialement conçus pour offrir le moyen aux membres des communautés de porter plainte directement auprès de bureaux indépendants du Groupe – le Panel d'inspection et le Conseiller pour les questions de conformité et de respect des normes (*Compliance Advisor Ombudsman*, CAO) – qui ont pour tâche d'enquêter et de rendre compte des violations de ces politiques. Mais comme le montre ce rapport, en réalité cela ne représente pas grand-chose lorsque des communautés sont attaquées.

Ce rapport décrit la façon dont des personnes au Cambodge, en Inde, en Ouganda, en Ouzbékistan, et dans d'autres pays ont fait l'objet de représailles de la part de gouvernements et de puissantes compagnies pour avoir critiqué des projets financés par la Banque mondiale et la SFI. Les recherches menées par la Banque mondiale elle-même ont depuis longtemps constaté les corrélations entre l'ampleur et la qualité de la participation du public dans les projets et la réussite des projets de développement. Mais ce rapport documente la façon dont dans de nombreux cas, les responsables de la Banque mondiale et de la SFI n'ont pas pris de mesures suffisantes pour répondre aux abus, tournant ainsi en dérision leurs propres engagements envers la participation et l'obligation de rendre des comptes.

Dans certains cas, le Groupe de la Banque mondiale a même omis d'entreprendre une action appropriée lorsque des personnes ont subi des représailles justement parce qu'elles avaient porté des préoccupations relatives aux droits humains à l'attention de

responsables du Groupe. Dans un de ces cas, quelques semaines après que le Panel d'inspection de la Banque mondiale a achevé son processus, des forces de sécurité gouvernementales ont jeté l'interprète du Panel en prison. Les forces de sécurité ont également saisi au moins un ordinateur susceptible de contenir les identités de personnes qui se sont entretenues avec le Panel d'inspection sous réserve de confidentialité.

Des responsables de la Banque ont déclaré à Human Rights Watch qu'ils ont questionné des responsables gouvernementaux à propos de cette arrestation et qu'ils ont souligné leurs préoccupations en privé. Mais plusieurs semaines après l'arrestation, la Banque a accordé un nouveau prêt au gouvernement. À l'heure où nous écrivons, l'interprète est toujours derrière les barreaux dans un centre de détention célèbre, connu pour le recours à la torture. Le Panel d'inspection a suivi l'évolution de la situation et, selon certains de ses membres, a demandé aux dirigeants de la Banque d'intervenir. Toutefois, le Panel n'a pas pris de mesures pour s'assurer du bien-être des personnes qu'il a interrogées au cours de son enquête, excepté de discuter des questions de sécurité avec les représentants des plaignants.

Au cours des dernières années, un nombre croissant de gouvernements ont entrepris des campagnes générales et parfois violentes pour clore l'espace occupé par les activités de la société civile, allant dans certains cas jusqu'à criminaliser le travail indépendant relatif aux droits humains. Ces mesures abusives peuvent empêcher les personnes de prendre part aux décisions relatives au développement, de s'opposer publiquement à des initiatives de développement susceptibles de porter atteinte à leurs moyens de subsistance ou de violer leurs droits, et de se plaindre d'initiatives de développement qui sont inefficaces, néfastes ou de tout autre façon n'ont pas fonctionné. Ce rapport démontre que ces larges tendances à la répression ont de profonds impacts sur les projets soutenus par le Groupe de la Banque mondiale dans des pays comme l'Éthiopie et l'Ouzbékistan. Non seulement de nombreux membres des communautés et activistes courent un risque croissant de représailles pour s'être exprimés contre des projets financés par le Groupe qui bénéficient du soutien du gouvernement, mais aussi des organisations indépendantes qui pourraient aider les communautés à exprimer leurs préoccupations et leurs points de vue sur les projets de développement se heurtent à des difficultés comparables. Le Groupe de la Banque mondiale n'a pris aucune mesure pour créer un environnement favorable à la participation et à l'obligation de rendre des comptes lorsqu'elle finance des projets dans des pays qui ferment

ou ont déjà fermé de fait l'espace de la société civile, ou qui sanctionnent systématiquement les dissidents.

Les représailles peuvent revêtir diverses formes. Ce rapport documente des cas où des détracteurs de projets et des membres préoccupés des communautés ont été la cible d'attaques, de menaces, de manœuvres d'intimidation, et d'accusations criminelles sans fondement. Des femmes ont subi du harcèlement sexuel ou des menaces sexistes, des agressions ou des insultes, lorsqu'elles osaient s'exprimer, comme Sita et les personnes qui manifestaient à ses côtés se faisant traiter de « *prostituées* ». Le rapport décrit également des situations dans lesquelles des forces de sécurité ont répondu avec violence à des manifestations pacifiques, agressant physiquement des membres des communautés et les arrêtant de façon arbitraire. Dans d'autres cas, des critiques ou des membres de leurs familles ont été menacés de perdre leur travail ou leurs moyens de subsistance. Dans de nombreux cas, ces représailles se produisent souvent dans le contexte d'un effort plus large du gouvernement pour diaboliser les détracteurs comme manquant de patriotisme ou étant « *anti-développement* ».

Le potentiel pour ce genre de représailles devrait être correctement compris par le Groupe de la Banque mondiale. Le Panel d'inspection de la Banque mondiale a reconnu explicitement le risque de représailles et d'intimidation, en particulier parce que les plaignants dans leurs cas sont souvent pauvres, marginalisés et ne peuvent faire entendre leur voix dans le processus politique. Ces risques ne se limitent pas aux personnes qui déposent des plaintes au Panel d'inspection ou au Conseiller pour les questions de conformité et de respect des normes de la SFI (CAO). En fait, ces risques existent pour les détracteurs d'un grand nombre de projets financés par le Groupe de la Banque mondiale, quelle que soit la façon dont ils choisissent d'exprimer leurs préoccupations.

En dépit des risques graves encourus par les personnes vivant dans des communautés affectées par des projets financés par la Banque mondiale et la SFI et qui s'expriment sur les problèmes qu'elles identifient dans ces projets ou sur les préjudices qu'elles subissent, la Banque mondiale et la SFI n'ont pas pris de mesures suffisantes pour créer un environnement sûr dans lequel les personnes puissent s'exprimer librement sans courir le risque de subir des représailles. Dans des environnements répressifs, le Groupe de la

Banque mondiale a souvent fermé les yeux sur le risque d'abus plutôt que d'entreprendre des conversations difficiles avec les gouvernements partenaires.

La Banque mondiale devrait systématiquement souligner auprès des pays membres que les critiques à l'égard des activités financées par le Groupe de la Banque mondiale sont bien accueillies et considérées comme une partie importante de l'amélioration des impacts des efforts de développement, et qu'elle s'opposera publiquement et fermement aux représailles contre les personnes critiques ou de tout autre façon engagées dans de telles activités.

Par le passé, à certaines occasions, le Groupe de la Banque mondiale a répondu rapidement et publiquement à certains incidents médiatisés de représailles. L'ancien Président du Groupe de la Banque mondiale, James Wolfensohn, est intervenu au plus haut niveau du gouvernement tchadien, et a rendu compte publiquement de ses interventions, lorsqu'un plaignant auprès du Panel d'inspection et leader de l'opposition a été arrêté au Tchad en 2001. Un responsable de la Banque mondiale s'est également exprimé publiquement contre la violente répression exercée par le gouvernement cambodgien contre les manifestants en 2002, soulignant que pareilles actions étaient tout à fait contraires à tout engagement envers la participation et l'obligation de rendre des comptes.

Même s'il s'agissait à ce moment-là d'efforts sporadiques, pareilles tentatives de la part de la Banque pour répondre à des représailles semblent avoir été remplacées, au mieux, par de discrètes conversations derrière des portes closes présentant une utilité discutable. Au pire, la réponse la plus courante semble relever dans certains cas de la plus complète apathie.

Ce rapport présente des recommandations détaillées sur la façon dont le Groupe de la Banque mondiale peut assumer ses responsabilités. La Banque mondiale et la SFI devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les représailles, notamment en œuvrant activement afin de créer un environnement sûr pour les critiques. Le Groupe devrait surveiller étroitement les éventuelles représailles, et si elles se produisent, répondre rapidement, publiquement et vigoureusement, notamment en faisant pression sur les gouvernements afin qu'ils mènent des enquêtes et traduisent en justice toute personne faisant usage de la force contre des protestataires, ou bien qui menace ou attaque physiquement des détracteurs. La Banque mondiale et la SFI devrait également mener des enquêtes indépendantes sur les allégations de violations et fournir

une indemnisation lorsque les gouvernements refusent de le faire. De plus, la Banque mondiale et la SFI devraient, comme les Nations Unies, rendre compte publiquement et régulièrement des représailles liées de quelque façon que ce soit à leurs investissements, ainsi que des actions qu'elles ont entreprises pour y répondre.

En dépit d'exemples positifs d'interventions de la Banque au Tchad et au Cambodge, le Groupe de la Banque mondiale n'a pas développé une pratique cohérente visant à repérer les cas de représailles et agir contre ces pratiques. Ceci souligne la nécessité d'un leadership fort de la part du Président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, et du conseil d'administration pour donner le ton à l'organisation et clarifier les exigences que tous les collaborateurs travaillent avec diligence pour empêcher et répondre aux menaces, aux actes d'intimidation, et aux autres représailles liées aux activités du Groupe.

Le Président Kim devrait prendre l'initiative de créer un environnement au sein duquel les personnes peuvent librement exprimer leurs points de vue sur les investissements du Groupe, sans devoir craindre d'éventuelles représailles, en accord avec les engagements du Groupe envers la participation et l'obligation de rendre des comptes.

Recommandations clés

Aux dirigeants du Groupe de la Banque mondiale

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les représailles contre des groupes de la société civile, des membres des communautés affectées, ou d'autres personnes, pour leur participation à des critiques, ou leurs tentatives d'exprimer des opinions ou des préoccupations à propos de projets financés par le Groupe de la Banque mondiale. Les mesures entreprises à cette fin devraient comprendre des consultations directes systématiques auprès des communautés affectées pour déterminer leurs besoins de protection, ainsi qu'un travail auprès des acteurs gouvernementaux et des compagnies recevant des fonds afin de s'assurer qu'une telle protection est assurée et respectée.
- S'assurer que l'engagement de toutes les parties prenantes dans les projets de développement est de bonne foi, et non une simple formalité. Prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller en particulier à ce que les personnes ou les groupes affectés qui sont traditionnellement marginalisés ou exclus du processus de prise de décision, notamment les femmes, les peuples autochtones, les minorités sexuelles, et les personnes présentant un handicap, entre autres, puissent participer activement, significativement et en sécurité dans les processus de prise de décision qui les affectent sans courir le risque de représailles.
- Répondre fermement à tous les cas de représailles, notamment en les dénonçant publiquement et en intervenant dans des cas spécifiques pour faire pression sur les gouvernements ou les compagnies afin qu'ils stoppent ou s'abstiennent de graves violations.

Au Conseiller pour les questions de conformité et de respect des normes et au Panel d'Inspection

- Analyser le risque de représailles et autres risques potentiels de sécurité auxquels sont exposés les plaignants et d'autres personnes chaque fois qu'une plainte est reçue. En étroite collaboration avec les plaignants, développer un processus qui réponde complètement à toutes les

préoccupations de sécurité. Revoir ce processus tout au long du processus de suivi, afin de répondre à tous risques émergents.

- Discuter à un stade précoce avec le bureau de pays de la Banque mondiale et tout au long du processus de suivi toutes les préoccupations de sécurité et les risques de représailles et, le cas échéant, garantir le soutien du bureau de pays à toutes mesures de sécurité convenues.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les demandes de plaignants relatives à la confidentialité de leurs identités soient respectées et garanties tout au long du processus.
- Former le personnel travaillant sur les plaintes des communautés pour qu'il puisse identifier les représailles et les gérer de façon appropriée, notamment les menaces et les représailles à caractère sexiste, ainsi que celles affectant d'autres groupes marginalisés.
- Contrôler activement les représailles tout au long et à la suite du processus de suivi, notamment en restant en contact avec les plaignants pour vérifier s'ils sont confrontés à des préoccupations de sécurité ou des représailles potentielles, en particulier à la suite de visites du Conseiller pour les questions de conformité et de respect des normes (*Compliance Advisor Ombudsman, CAO*) ou du Panel d'inspection.
- Si le CAO ou le Panel d'inspection reçoivent des informations à propos de représailles ou de risques liés à la sécurité, impliquer immédiatement des hauts responsables du Groupe de la Banque mondiale, et le cas échéant des hauts responsables du gouvernement et de la compagnie, et travailler avec eux pour garantir que la sécurité des plaignants et autres personnes est rétablie et assurée.

À tous les gouvernements actionnaires du Groupe de la Banque mondiale

- Insister pour que le Groupe de la Banque mondiale mette en œuvre les recommandations contenues dans ce rapport, et pour qu'il réponde de façon significative et efficace à toutes les représailles qui se produisent.
- Veiller à ce que les engagements relatifs aux droits humains pris par les gouvernements, en particulier s'agissant des défenseurs des droits humains,

soient rappelés par les représentants au conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale, et que ces engagements guident les décisions et les communications de ces représentants avec les dirigeants du Groupe de la Banque mondiale en ce qui concerne les représailles.

Aux gouvernements recevant un soutien de la Banque mondiale

- Arrêter et empêcher toutes les attaques ou la stigmatisation de personnes, de groupes et de communautés qui expriment des critiques ou soulèvent des préoccupations à propos du développement.
- Respecter les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifiques en permettant aux personnes affectées par des initiatives de développement et à la société civile d'exprimer leur préoccupation et leur mécontentement.
- Empêcher et s'abstenir de tous actes de représailles contre les personnes discutant ou cherchant à discuter avec le Groupe de la Banque mondiale, en particulier avec le Panel d'inspection et le CAO.
- Équiper et former correctement les responsables de l'application des lois afin qu'ils respectent le droit à la liberté de réunion, et qu'ils ne fassent qu'un recours justifié et proportionnel à la force lorsque c'est nécessaire.
- Mener des enquêtes impartiales, diligentes et approfondies sur toutes les allégations de représailles, traduire les responsables en justice, et garantir un accès à des recours efficaces pour les victimes.
- Mettre en œuvre les recommandations formulées par le Rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté de réunion et d'association pacifiques dans son rapport du 1^{er} septembre 2014, et l'ancienne Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme dans son rapport du 5 août 2013 sur les projets de développement à grande échelle et les défenseurs des droits humains.



La Banque mondiale souligne depuis longtemps l'importance de la participation du public ainsi que l'obligation de rendre des comptes pour ses efforts de développement. Mais l'échec répété de la Banque à lutter contre les actes d'intimidation ou de harcèlement dont font l'objet des personnes qui critiquent les projets qu'elle finance risque de tourner en dérision ses propres engagements.

Le rapport « À vos propres risques » décrit la façon dont des personnes au Cambodge, en Inde, en Ouganda, en Ouzbékistan, et dans d'autres pays ont fait l'objet de représailles de la part de gouvernements et de puissantes compagnies pour avoir critiqué des projets financés par la Banque mondiale et par sa filiale dédiée aux prêts au secteur privé, la Société financière internationale (SFI). S'appuyant largement sur des entretiens menés auprès d'activistes, de victimes d'abus et de membres de leurs familles, le rapport documente les échecs de la Banque mondiale et de la SFI pour garantir un environnement sûr au sein duquel les personnes peuvent exprimer leurs préoccupations ou leurs critiques sur les projets financés par le Groupe de la Banque sans devoir craindre d'éventuelles représailles. Malgré cela, de nombreux membres des communautés dans ces pays ont pris des risques graves pour s'exprimer sur les problèmes qu'ils identifient dans ces projets, et ont été la cible de menaces, de harcèlement, d'accusations criminelles sans fondement, et de violentes répressions. Le Groupe de la Banque mondiale a largement abandonné ces détracteurs à leur sort, choisissant de détourner le regard plutôt que d'entreprendre des conversations difficiles avec les gouvernements.

Human Rights Watch appelle le Groupe de la Banque mondiale à rappeler systématiquement à ses gouvernements partenaires que les critiques à l'égard des activités financées par le Groupe de la Banque mondiale devraient non seulement être tolérées mais également bien accueillies et considérées comme une partie importante de l'amélioration des efforts de développement. Il devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'intimidation des personnes critiques, surveiller étroitement les éventuelles représailles, et si elles se produisent, répondre rapidement, publiquement et vigoureusement.

(Ci-dessus) Une militante brandit une pancarte lors d'une manifestation à Cancun, au Mexique, contre la participation de la Banque mondiale à un financement lié au climat en décembre 2010.

© 2010 Reuters

(En couverture) Manifestation de membres de la communauté du lac Boeung Kak au Cambodge en décembre 2012, lors du deuxième jour du procès de la militante Yorm Bopha, visée par des chefs d'accusation infondés apparemment portés après qu'elle se soit exprimée contre des expulsions forcées liées à un projet financé par la Banque mondiale.

© 2012 John Vink